

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
CATALOGUE

Vente du lundi 30 mars 2026 à 18:00

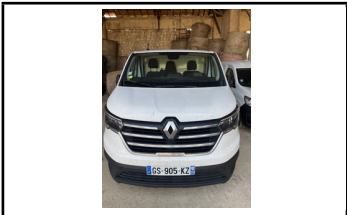
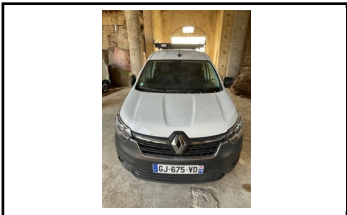
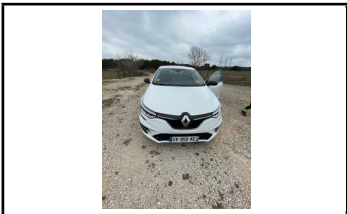
Lieu : Aix Mirabeau encheres Ventes On Line

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

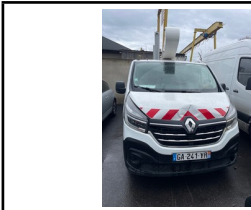
Les visites sont prévues sur RDV uniquement le Vendredi 27 Mars 2026 de 10 à 12 heures au Domaine de l'ARBOIS 13480 CALAS.

Téléphone de contact : 06.16.39.69.80

N° Lot	J	Description	
1		Un véhicule Renault Clio évolution DCI 100 immatriculée GV-934-KE le 28/02/2024 Original de la carte grise et 1 clé et 2 petites clés non identifiées, 5 CV Diesel Immatriculation en DERIVVP 2 portes et 2 sièges à l'avant, 66574 kms Clim Blue tooth Capteurs de recul, Pneus en bon état, Carrosserie avec de légères éraflures Pare brise et rétros en bon état,	
2		Véhicule Renault Express Van Confort Blue DCI 95 immatriculé GJ-0-91-VD le 10/09/2022 Original de la carte grise 1 clé Carrosserie avec des éraflures légères , galerie sur le toit, Boîte mécanique 6 vitesses 49,374 kms 2 places clim blue tooth Pare brise et étros en bon état Pneus à l'état d'usage, intérieur correct	

N° Lot	J	Description	
3		Véhicule Renault Express immatriculé GJ-154-VD le 30/09/2022 1 clé Original de la carte grise Carrosserie avec éraflures diverses Porte latérale, 2 places, Pare brise et rétros en bon état Boîte mécanique 6 vitesses Batterie HS 5 CV Diesel Blue tooth clim, Kms non visibles	
4		Renault Trafic L2H1 Blue DCI 130 immatriculé GS-905-KZ le 16/11/ 2023 Original de la carte grise 1 clé Carrosserie : Choc important l'arrière Pneus très usagés Pare brise et rétros en bon état Capteurs de recul Tel blue tooth Clim Boîte mécanique 6 vitesses 80184 kms 7CV Diesel	
5		Véhicule Renault Express Van Confort immatriculé GJ-675-VD le 30/09/2022 Original de la carte grise 2 clés 95 CV de puissance 5 CV Diesel BM 6 vitesses 106066 kms 2 places Clim Rétros et pare brise en bon état Galerie Carrosserie correcte avec diverses éraflures Pneus état moyen Intérieur sale,	
6		Renault Mégane Evolution Blue DCI 115 EDC immatriculée GV-858-KE le 28/02/ 2024 Original de la carte grise 2 clés (1 magnétique et 1 classique) Immatriculé en VP Carrosserie en bon état avec des éraflures légères sur le pourtour, Pare brise et rétros en bon état, Boîte automatique 54,896 kms 6 CV Diesel Clim blue tooth GPS Pneus usagés	

N° Lot	J	Description	
7		Un véhicule Ford Transit Custom C APP TREND BUSINESS 320 L2H1 immatriculé GD-504-ZS le 05/01/2022 Véhicule de couleur bleue 6 places porte latérale Boite automatique CV Diesel Original de la carte grise 2 clés Puissance 130 CV 116615 kms Carrosserie avec de nombreux chocs et coups sur toute la carrosserie dont un choc important sur la porte arrière, GPS connecté avec téléphone (wifi) . Clim Blue tooth, Camera de recul Pneus état moyen	
8		Un véhicule Renault Master Van DCI 165 Energy immatriculé GV-210-BM le 09/02/2024 Certificat provisoire d'immatriculation , Véhicule en excellent état, 3 clés et 2 clés pour la porte arrière, Véhicule qui sert aux transports des chevaux (2 stalles) 6 CV Diesel 161565 kms 5 places assises simili cuir BM 6 vitesses Clim blue tooth Pneus état moyen Carrosserie New Svelto 5 (garantie 5 ans depuis la date d'achat du véhicule neuf) en bon état, Rampe d'accès pour les chevaux, boule d'attelage,	
9		Un véhicule fourgon Fiat Ducato immatriculé GY-256-NS le 31/07/2024 Maxi 3.5T, 140 chevaux pack business, véhicule état neuf Hayon 750 kg en état de marche Original de la carte grise et 1 jeux de clé avec 2 clé +1 clé de hayon et 1 jeu de clé avec une clé et une clé hayon Véhicule avec hayon de marque Dhollandia Gambin Carrosserie bon état général 7 cv diesel, 3 places Boite de vitesse manuelle 6 vitesses. Pare-brise et rétros en bon état Pneus bon état. 7607 Kilomètres au compteur. Clim, Bluetooth, commande aux volants, caméra de recul	
10		Un véhicule Mercedes Vito immatriculé FY-327-SC du 21/04/2021 Original de la carte grise et 1 clé Véhicule funéraire avec carte grise appropriée Boite automatique 116513 kms 7 cv diesel 5 places individuelles Caisson mortuaire non réfrigéré Choc latéral sur le côté gauche	

N° Lot	J	Description	
11		Fourgon Renault Trafic L2 H1 avec nacelle immatriculé GA-241-YR de 2021 1 clé. 7 CV Diesel 44680 kms Pare-brise fissuré rétros en bon état. Boite manuelle 6 vitesses clim blue tooth GPS. Pneus usagés. 2 places. Chocs avant important Nacelle France Élévateur hauteur 11 mètres Carte grise en attente de réception.	
12		Véhicule Ford Puma Titanium 3 Hybrid E85 immatriculé GH-776-TJ le 28/07/2022 Original de la carte grise 2 clés Immatriculation en DERIV VP 4 portes (sièges arrières présents mais déposés) 6 CV Hybride essence ethanol 240 185 kms Pneus usagés Carrosserie avec des éraflures légères sur tout le véhicule, BM 6 VITESSES Bluetooth, clim pare-brise rétro en bon état	
13		Un véhicule Peugeot boxer L1H1, immatriculé GV-689- LX le 29/02/2024 Original de la carte grise 1 clé de véhicule et 2 clés pour les serrures de sécurité, Galerie sur le toit et galerie latéral Pneus usagés 3 places 35 206 kms Boite mécanique 6 vitesses 7 CV Diesel Porte arrière en bon état. Feux arrières en bon état, Pare-brise et rétroviseur en bon état. Boîte mécanique 6 vitesses. GPS avec Android auto. Clim blue tooth	
14		Un véhicule Renault express van confort Blue DCI 95 immatriculé GJ-030-VD le 30/09/2022 Original de la carte grise 1 clé 5 CV Diesel 74257 kms BM 6 vitesses Clim Blue tooth Batterie HS, Carrosserie avec quelques éraflures sur le pourtour du véhicule , Pare-brise en bon état. Rétroviseur droit cassé, rétroviseur gauche coque éraflée. Véhicule non roulant, moteur bloqué en raison du manque d'Adi blue (Remise en état à prévoir). Pneus à changer pare-brise en bon état. Rétroviseur droit cassé, rétroviseur gauche et raflé.	

N° Lot	J	Description	
14B		Un véhicule Renault, Trafic L2H1 Blue DCI 130, immatriculé GW- 232-CQ le 29 MARS 2024 Original de la carte grise , 2 clés. État de la carrosserie: trace de choc à l'avant droit en bas de caisse et sous les phares et sur porte arrière. La coque du rétroviseur droit a fondu , Pare-brise en bon état. Manque des enjoliveurs côté gauche Feux arrière en bon état. Intérieur, trois places , Sièges tissu tachés 25 230 kms boîte mécanique 6 vitesses . 7 CV Diesel Radar de recul. Téléphone Bluetooth, climatisation. GPS connecté sur téléphone. Commande vocale au volant ,	
15		Un scanner ITERO Élément 2 Plus Numéro de Série YUC2020W511A214 de 2021 Contrat de maintenance non inclus	
16		Une caisse enregistreuse avec écran tactile une douchette un tiroir caisse	

N° Lot	J	Description
--------	---	-------------

CONDITIONS DE VENTE

Les conditions de vente sont régies uniquement par le droit français. Les acheteurs ou les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux français. Les diverses dispositions des conditions générales de vente sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une quelconque de ces dispositions n'affecte pas l'applicabilité des autres. Le fait de participer à la présente vente aux enchères publiques implique que tous les acheteurs ou leurs mandataires, acceptent et adhèrent à toutes les conditions ci-après énoncées. La vente est faite au comptant et conduite en euros.

Les objets vendus seront livrés dans l'état où ils se trouvent présentement, aucune réclamation n'étant admise ultérieurement à l'adjudication et notamment sans aucune garantie quelle qu'elle soit. Cette vente aura lieu aux frais, risques et périls de l'adjudicataire sans garantie aucune, notamment de l'état de désignation, d'époque, de force, de puissance, de nombre, etc., et sans recours possible contre qui que ce soit, et pour quelque cause que ce soit et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée ;

Une exposition publique préalable ayant permis, en outre, aux amateurs de se rendre compte de l'état et de la nature des objets proposés, de les examiner ou de les faire examiner par toute personne à leur convenance afin d'enchérir en connaissance de cause. Les indications orales ou écrites étant purement facultatives et indicatives, les objets d'occasion ayant toujours subi des altérations, des détériorations, dégradations, dues à l'usage ou à l'ancienneté, et des réparations de fond, c'est-à-dire non visible au premier examen, ou de surface. Les quantités sont indiquées à titre purement indicatif. En conséquence de ce qui précède, les adjudicataires n'auront aucune action, soit en résolution, soit en dommages et intérêts, soit en diminution de prix, à exercer contre le requérant pour quelque raison que ce soit, soit d'éviction, soit de défauts apparents, soit même de défauts cachés. Les reproductions au catalogue ou sur Internet des oeuvres ou biens sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons étant néanmoins possible. Les dimensions et poids ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Toute personne souhaitant participer aux enchères est tenue, au moment de sa première adjudication, de remettre au personnel de l'hôtel des ventes, une plaquette numérotée, en échange d'un document justifiant de son identité (CNI, passeport, extrait Kbis), d'un justificatif de domicile (facture EDF/GDF, téléphone fixe et mobile, quittance de loyer) et d'un chèque de garantie de 500 € à l'ordre d **Aix Mirabeau Encheres en cas de vente volontaire** ou d'une caution de 500€ en espèces;

LES ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES ET INTERNET

La prise en compte et l'exécution des enchères téléphoniques et par internet est un service gracieux rendu par l'Hôtel des Ventes. À ce titre, notre société n'assumera aucune responsabilité si la liaison téléphonique ou réseau informatique est interrompue, n'est pas établie ou tardive. Bien que la SCP soit prête à enregistrer les demandes d'ordres téléphoniques au plus tard jusqu'à la fin des horaires d'Expositions, elle n'assumera aucune responsabilité en cas d'inexécution au titre d'erreurs ou d'omissions en relation avec les ordres téléphoniques.

L'officier public et ministériel se réserve le droit de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots. Il se réserve la possibilité d'effectuer une vente en réunion.

Les lots adjugés sont et demeurent aux risques et périls des adjudicataires, et ce, dès l'adjudication prononcée.

Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur après trois criées successives. S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même lot, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot " **Adjugé** ", le lot sera remis aux enchères et tout le public sera admis à enchérir de nouveau :L'objet disputé sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

L'adjudicataire paiera au comptant le prix de l'adjudication TTC majoré de 20.00% T.T.C sur une vente volontaire. correspondant aux émoluments de l'officier vendeur et à la T.V.A. Chaque adjudicataire recevra une facture détaillée laissant apparaître la désignation du bien, le montant de l'adjudication, le montant des frais et le montant de la TVA.

N° Lot	J	Description
--------	---	-------------

Les paiements en espèces sont plafonnés à 1000€ frais et taxes compris pour les particuliers et professionnels ressortissants français et 15000€ frais et taxes compris pour les particuliers ressortissants étrangers sur justification de leur identité et de leur domicile fiscal. Les adjudications sont exprimées en euros

Il est conseillé aux acheteurs d'obtenir de leur banque une lettre accreditative pour la valeur avoisinant le montant de leur achat ou de régler par carte bancaire ou virement SEPA.

En cas de paiement par chèque non certifié par l'adjudicataire, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement certain. Les clients non-résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire SWIFT. Tout adjudicataire devra, en attente du bordereau définitif et récapitulatif, remettre un chèque de provision et de garantie ou un acompte suffisant en espèces. A défaut de ce qui précède ou en cas de difficulté dont seul l'officier vendeur sera juge, le lot pourra être remis en vente immédiatement ou ultérieurement sur folle enchère, sans mise en demeure ni d'aucune autre formalité, aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de réclamer les chèques certifiés, un accreditif de banque ou toutes autres références. En cas de règlement par un chèque non visé pour provision, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère et de remise en vente pourra être poursuivie ultérieurement. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de ne délivrer les lots qu'après encaissement effectif du chèque crédité à son compte, d'empêcher ou d'arrêter tout commencement de démontage ou d'enlèvement avant régularisation. La vente est réputée nulle si le défaut de paiement aux conditions requises ci-dessus est constatée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur au moment de la vente ou juste après celle-ci dans le délai de 48 heures. L'objet restant la propriété du vendeur qui ne pourra contester la nullité de l'adjudication.

Les acquéreurs devront prendre possession dès l'enchère du lot qui leur aura été attribué et devront l'enlever immédiatement.

En tout état de cause, l'officier vendeur dispose d'un droit de rétention sur tous les lots adjugés et dont le prix total (frais inclus) ne lui a pas été intégralement réglé. L'enlèvement des véhicules ne peut s'opérer qu'une fois le règlement effectué. **L'enlèvement doit intervenir au plus tard LE JOUR QUI SUIT LA VENTE.** Passé ce délai, des frais de gardiennage seront facturés par l'officier-Vendeur à l'adjudicataire. Le magasinage n'engage pas la responsabilité de l'officier Ministériel Vendeur à quelque titre que ce soit;

La vente étant faite aux risques et périls de l'adjudicataire, qui se chargera de procéder aux mises en conformités des matériels vendus aux réglementations en vigueur en la matière, et notamment le contrôle technique automobile le cas échéant. Afin d'enlever le véhicule, l'adjudicataire doit obligatoirement avoir souscrit préalablement une assurance automobile. A compter de la mise à disposition, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule ou matériel.

L'enlèvement doit se faire avec les précautions d'usage. l'officier vendeur ne pouvant en aucun cas et sous aucun prétexte être tenu responsable des dégâts et dommages de quelque nature causés, tant aux locaux qui doivent être remis en état sous la conduite de l'architecte propriétaire, qu'aux objets et ce, à l'occasion de l'enlèvement, du démontage ou du transport des lots adjugés. Si des sociétés sous traitantes interviennent, celles-ci doivent être assurées et immatriculées Les démontages n'interviendront qu'après purges des machines et chaudières réalisées par la société désignée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur. Les sociétés intervenantes sur site devront justifier de contrat de travail pour leurs salariés. Tout bien adjugé devra être enlevé par l'adjudicataire. Un dépôt de garantie pourra être exigé pour cette phase de démontage et enlèvement.

A défaut du paiement immédiat de l'enchère, le lot adjugé sera revendu sans désemparer sur folle enchère dans le mois suivant, et si le prix de la deuxième adjudication n'est pas au moins égal à celui du fol enchérisseur, ce dernier restera redevable de la différence constatée en moins, il ne saura prétendre à aucune indemnité si l'adjudication sur folle enchère est supérieure à sa première adjudication.

N° Lot	J	Description
--------	---	-------------

Dispositions communes aux livraisons dans l'Union Européenne et aux exportations hors de l'Union Européenne

Le paragraphe suivant ne concerne que les biens annoncés " vendus avec TVA ". L'exportation ne peut se faire que lorsque la voiture est annoncée VENDUE AVEC ORIGINAL DE CARTE GRISE en cas de vente volontaire et certificat des caractéristiques en cas de vente judiciaire. Cette mention signifie qu'elle sera disponible et non qu'elle sera immédiatement remise. DES LA CARTE GRISE REMISE, l'exportation est obligatoire dans les 30 jours maximum tant pour l'union européenne que pour tous les autres pays ; passé ce délai, l'exportation ne peut plus faire l'objet du remboursement de la TVA.

Livraisons dans l'Union Européenne : Obligation de donner immédiatement au moment de la vente son numéro de TVA intra-communautaire, avec justificatif de validité, qui doit figurer dès l'édition sur le bordereau faisant office de facture. Cette mesure est cependant insuffisante pour le remboursement de la TVA, l'acheteur devant justifier de l'exportation vers un autre état membre. Pas de remboursement possible si un de ces documents est manquant et toujours dans les limites du délai de UN MOIS. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

Exportations hors de l'union européenne : L'acquéreur non communautaire doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter et dispose d'un délai de 30 jours à compter de la vente pour adresser à l'Officier Vendeur l'exemplaire " 3 " du document " EX 1 " visé par les bureaux de douanes de sortie du territoire et d'entrée du bien. Il est obligatoire que ces documents " EX 1 " fassent apparaître l'Officier Vendeur, Aix Mirabeau Encheres comme expéditeur. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

La sortie du territoire français

La sortie d'un lot de France peut être sujette à une autorisation administrative. L'obtention du document concerné ne relève que de la responsabilité du bénéficiaire de l'adjudication du lot concerné par cette disposition. Le retard ou le refus de délivrance par l'administration des documents de sortie du territoire, ne justifiera ni l'annulation de la vente, ni un retard de règlement, ni une résolution.

Droit de préemption

L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'oeuvre d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'adjudicataire.